



Université  
franco-allemande  
Deutsch-Französische  
Hochschule

## Résumé de thèse

L'Université franco-allemande (UFA) a assumé une fonction d'expert dans le but de permettre à un nombre croissant d'étudiants - une jeune génération et donc des adolescents se trouvant dans une phase de socialisation marquante - d'entreprendre des études franco-allemandes sanctionnées par un double diplôme et laissant entrevoir aux diplômés la perspective d'une intégration professionnelle durable dans les sociétés de travail des deux pays. Au sens figuré, l'UFA représente une sorte de lien ou de pont entre les universités de coopération françaises et allemandes dans diverses disciplines. Le Traité de l'Elysée de 1963 fixant juridiquement les accords de formation franco-allemands dans le domaine de l'enseignement supérieur, constitue avec ses aspirations à la politique de paix dans cette logique les piliers du pont. Les étudiants obtiennent le double diplôme en suivant leurs études à parts égales en France et en Allemagne, dans le cadre d'un petit groupe binational, travaillant non seulement dans deux langues, mais aussi dans deux cultures d'enseignement et d'apprentissage différentes.

L'appartenance culturelle des personnes interviewées a été considérée comme une construction interprétative : selon E. Boesch, l'être humain est empêtré dans des tissus de signification qu'il a lui-même tissés, de sorte que cette approche de recherche subjective de la psychologie culturelle interdisait de fonder l'étude de cas sur une notion essentialisée de la culture. Les diplômés ne devaient expressément pas être considérés comme des exemples de leur culture.

En conséquence, l'attention a été portée sur l'homme en tant qu'être doué d'action, actif et participant largement à sa propre réalisation, conscient de lui-même et pensant historiquement, qui attribue des significations spécifiques à son action et à son vécu et qui produit ainsi des phénomènes culturels.

Un défi particulier et un exercice d'équilibre à ne pas sous-estimer dans le processus de recherche ont consisté à souligner d'une part - dans la partie théorique de ce travail - les différences sociétales indéniables au niveau structurel entre la France et l'Allemagne, qui existent malgré les efforts de coopération européenne et des visions de la vie similaires. En ce qui concerne les études de droit, ces différences se manifestent en particulier dans la conception institutionnelle de l'université.

D'autre part, dans la partie pratique de cette étude de cas, il a été supposé que les empreintes culturelles dotent les individus de connaissances implicites et explicites spécifiques qui structurent, permettent et limitent d'une certaine manière leurs possibilités d'expérience et d'action.

Selon cette conception, la culture devait être considérée comme un espace d'action dans lequel les étudiants pouvaient se développer de manière expérientielle et processuelle à partir de leurs propres expériences. La question de savoir si et dans quelle mesure les différences sociales se manifestent au niveau individuel, ou si les attentes explicites adressées aux étudiants de l'extérieur correspondent aux expériences vécues.

L'apprentissage interculturel intervient dans le potentiel d'expérience et d'action et modifie éventuellement les orientations de manière profonde et durable. Ces processus d'apprentissage requièrent donc une attention sous la forme d'un certain travail sur le 'soi' et

par le 'soi' (J. Straub). C'est précisément parce que l'apprentissage interculturel vise à renforcer l'autonomie individuelle, qu'il peut d'abord s'attaquer à des restrictions pénibles de soi-même. Selon ces réflexions, l'apprentissage interculturel qui s'installe et se développe part d'un "changement psychique du "soi"" qui peut se dérouler de manière très individuelle, en tenant compte du contexte et des conditions de vie individuels ; de l'apprentissage autodirigé à la confrontation avec des expériences multiples, en passant par le fait de laisser les choses se dérouler. L'apprentissage a donc été conçu comme une modification durable des connaissances, des capacités et des aptitudes individuelles, fondée sur l'expérience.

La vingtaine d'entretiens inspirés du format de l'entretien narratif (F. Schütze) a été évaluée au cours de l'interprétation formulatrice et réflexive dans le cadre de l'analyse documentaire (R. Bohnsack et A.-M. Nohl).

Les résultats, basés sur des typologies, ont révélé un type A (type fidèle au système avec une université d'origine française) et un type B (type fidèle au système avec une université d'origine allemande), ce qui, à première vue, peut paraître inquiétant. En y regardant de plus près, il est cependant apparu que les deux types, malgré leurs différences, présentent quelques points communs. Ils sont tous deux confrontés à des obstacles ou des défis similaires au cours de leur parcours de formation, ce qui fait du double diplôme une médaille à deux faces, au sens figuré du terme :

Le côté "brillant" du double diplôme a donc été jugé favorable à la carrière dans le pays d'origine. Ce dernier aspect a été jugé positif, notamment en raison des défis surmontés, dans le sens d'obstacles favorisant le développement personnel. Les études binationales ont donc été considérées dans tous les cas comme une expérience de formation extrême, dont les diplômés sont sortis avec une confiance en eux renforcée. Cela a été estimé particulièrement important pour la construction de leur identité et leur vie future et a été généré par les trois expériences suivantes :

- 1) Apprentissage d'une gestion constructive des défaites et des échecs ;
2. l'acquisition de connaissances non académiques issues de contextes éducatifs informels liés au contexte d'études binationales ; et
- 3) le développement d'une tendance à adopter un comportement non conventionnel, permettant de faire preuve de courage, de croire en sa propre force et de suivre sa propre voie.

En revanche, le côté 'sombre' du double diplôme a été créé par la confrontation avec des obstacles au sens des obstacles suivants, qui doivent être considérés comme évitables et qui sont des moments perturbateurs du processus d'apprentissage interculturel : Les deux types

- 1) ont dû faire face à des phases initiales de frustration suite à des vagues massives de surmenage dans le pays d'origine ainsi qu'à des problèmes d'adaptation à l'autre culture dans le pays partenaire ;
- 2) ont rencontré de gros problèmes lors du retour dans leur propre système universitaire (re-entry-shock) et
- 3) après avoir obtenu leur double diplôme (BA/MA), ils se sont demandé ce qu'ils allaient en faire concrètement.

Dans ce contexte, il a été possible d'établir un type C (type ayant abandonné les études) qui a échoué à l'un des deux premiers obstacles et a interrompu prématurément ses études binationales.

L'apparition d'obstacles récurrents et compréhensible de manière intersubjective dans les entretiens avec les diplômés montre que la coopération universitaire franco-allemande ne fonctionne pas comme espéré à certains endroits et qu'un sentiment d'appartenance entre les cohortes nationales n'a pu être constaté que de manière limitée au sein du BJS. On pouvait donc en conclure que les blocages mentaux des étudiants, qui résultent de l'expérience des différences culturelles nationales et spécifiques à l'établissement, n'étaient jusqu'à présent pas suffisamment pris en compte dans les cursus intégrés binationaux.

Le fait que, du point de vue des diplômés, le double diplôme ne présente que des avantages limités d'un point de vue professionnel - malgré une préparation très réussie aux exigences de l'emploi dans le pays partenaire (apprentissage des langues étrangères, stages en cours d'études) et la capacité formelle de répondre effectivement à ces exigences de manière supérieure à la moyenne - apparaît donc comme une sorte d'"ironie" de l'histoire.

Sept recommandations d'action ont été élaborées pour le BJS, sur la base des résultats de l'étude de cas et sur la base d'interviews centrées sur les problèmes avec des experts dans le domaine de la coopération universitaire franco-allemande, qui sont en relation particulièrement étroite avec les diplômés de cours d'études binationaux. L'objectif de toutes ces recommandations est de contribuer à conférer une dimension d'apprentissage interculturel renforcée à la situation d'action binationale, qui doit être considérée comme riche en potentiel pour les participants aux cursus intégrés binationaux (cf. G. Gwenn-Hiller). Une recommandation fondamentale va dans le sens de réaliser cela à l'avenir lors de la conception et de la réalisation de cursus binationaux intégrés avec un profil central non interculturel, en faisant appel à une expertise psychologique. Les résultats de cette étude de cas devraient cependant être transposables à d'autres cursus de l'UFA. Tout d'abord, les recommandations d'action doivent constituer une aide pour les établissements concernés ; elles doivent également servir de motivation aux (futurs) étudiants de l'UFA pour les inciter à réfléchir sur eux-mêmes et à s'inspirer des stratégies d'action éprouvées ou du savoir-faire implicitement acquis par leurs prédécesseurs.

Le point de départ décisif de toutes les recommandations d'action se situe au niveau de l'atmosphère de groupe à améliorer dans le petit groupe binational ; celle-ci a eu une influence déterminante sur le déroulement des études des trois types au cours des différentes années : Les résultats empiriques montrent à plusieurs reprises que le pivot décisif du double diplôme transfrontalier et menant à la réussite des études est ancré, du point de vue de tous les types, dans un fort sentiment d'appartenance qui va au-delà de la coopération en équipe au sein des petits groupes uninationaux.

Les recommandations d'action s'orientent sur la chronologie du BJS, sont classées en quatre niveaux en fonction de leur pertinence et se focalisent en premier lieu sur les points suivants :

- 1.) Mise en place d'ateliers méthodologiques ciblés dans les universités d'origine au cours de la première année d'études ;
2. conception d'une plateforme virtuelle pour faire connaissance et stimuler la communication entre les étudiants ; création des mesures visant à améliorer l'intégration des étudiants ayant une université d'origine française pendant leur séjour dans l'université partenaire en deuxième année d'études ; mise en place de formats de réflexion de fin d'études sur le traitement de l'expérience de la différence culturelle après la deuxième et la troisième année d'études dans le pays partenaire respectif et
- 3) mise en place d'une offre d'aide à l'orientation professionnelle sur le marché du travail franco-allemand avant la fin du double cursus.

Les recommandations d'action pragmatiques et concrètes sont particulièrement importantes pour les cursus binationaux en droit, car la probabilité que les diplômés retournent dans leur pays d'origine à la fin de leurs études est particulièrement élevée en raison des cultures juridiques traditionnellement enracinées jusqu'à présent (premier et second examen d'État vs. Barreau). Le début de carrière dans le pays partenaire semble donc particulièrement exigeant pour ces diplômés :

Même si 50% des diplômés participant à la dernière enquête des diplômés de l'UFA (2019) déclarent que leur premier emploi a un lien avec l'international, parmi les 40% de diplômés ayant une université d'origine française qui ont commencé à travailler en Allemagne, seuls 7% étaient des juristes ; parmi les 13% de diplômés ayant une université d'origine allemande qui ont commencé à travailler en France, seuls 10% étaient des juristes (2014). On peut

ainsi dresser avec certitude le bilan comme quoi 90% des diplômés de l'UFA en droit ont tendance à commencer leur carrière dans leur pays d'origine. Ils y ont effectivement des avantages de carrière ; cela en raison des qualités liées au côté " brillant " du diplôme et non pas sur la base formelle du double diplôme.

Enfin, on peut partir du principe que les étudiants seront à l'avenir de plus en plus exposés aux thèmes et aux difficultés mentionnés, qui se sont répétés au cours des différentes années du BJS et pour lesquels des améliorations pourraient encore être nécessaires. Un regard sur le passé des relations franco-allemandes révèle que la coopération peut aussi être le lieu où se dressent des barrières et où l'échange peut être freiné. Dans ce sens, la chance offerte par l'UFA de pouvoir suivre des études binationales est certainement un privilège qu'il faut saluer. Même si ce travail n'avait certainement pas pour but de critiquer l'UFA, l'étude de cas révèle une nette divergence entre la théorie et la pratique dans le BJS. On peut supposer que la communication et la réflexion sur des modèles culturels profonds aident à réduire quelque peu les obstacles de nature psychique qui y sont liés. Les nouveaux comportements qui en découlent favorisent en effet le développement de compétences clés découlant de la perception, du ressenti et de l'action, à commencer par la capacité à travailler en équipe. En ce qui concerne le BJS, l'apprentissage interculturel est donc étroitement lié à des aspects de compétences sociales et personnelles.